



DINEAULT

N° 60
Février
Édition du
26 février 2020

Bulletin Municipal



Philippe Merci Braz. Elu en 2014, avec toute votre confiance, j'ai, avec mon équipe, œuvré à améliorer notre commune. J'ai pris beaucoup de plaisir à être à vos côtés et je suis fier de vous avoir représentés dans les différentes instances. Je quitterai mes fonctions le vendredi 20 mars 2020, lors de l'élection du nouveau Maire. Merci à tous pour votre soutien, votre compréhension, votre accompagnement au travers des 6 années à la tête de votre Mairie.

SOMMAIRE

P

Les Vœux du Maire.
Le repas des Aînés.
Nécrologie :
Marcel RANNOU

1-2

Bibliothèque :
« L'oiseau de Feu ».
Panneaux indicateurs.
Nelly BESCOU

3

Yves RIOU.
Généralités Mouvement:
Assemblée Générale

4

S'Capade : le Grd
Bornand.
Ecole Ste Anne.
AG FD CUMA

5

Rosconnec: les marais

6

Bibliothèque : Rapport.
Ctre Impôts – Vas'y

7

Familles d'Accueil.
Msa : Aidants.
EPAGA : Séjours
Ehop : Covoiturage

8

Conseil Municipal.
Infos Communales.
Vidéos Dineault.
PNRA : Charte 2024

9

-

10

Photo Panoramique entête :
« Montage Couvertures BM »
GLF 02 - 2020

Directeur de Publication :
Philippe BITTEL
Bulletin Municipal conçu,
réalisé et imprimé par le
« Comité de Rédaction »
Février 2020
29150 DINEAULT.

Site Internet : (en cours)

Mairie

02.98.26.00.55 (Normal)
06.40.06.06.15 (Urgence)
Mairie-dineault@wanadoo.fr

Le Comité de Rédaction a le plaisir de vous présenter le dernier Bulletin Municipal de cette mandature :

le numéro 60.
Il clôt ainsi une période de 6 années pendant laquelle il a informé l'ensemble des citoyens dinéaultais sur les événements communaux au moyen d'éditions qui lui étaient communiqués ou qu'il devait rechercher. Il faut saluer et remercier ici l'énorme travail des bénévoles au travers des quelques 60 numéros élaborés, des 42 000 bulletins édités et distribués et des quelques 9 000 articles parus.

Il remercie chaleureusement tous celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ces bulletins.

**Les Vœux du Maire**

La cérémonie des vœux du Maire a revêtu une situation particulière. Celle d'être la dernière de Philippe BITTEL : en effet, c'est à cette occasion, devant un parterre nombreux et attentif qu'il a annoncé officiellement qu'il ne serait pas candidat à un second mandat de maire et qu'il ne serait présent sur aucune liste. Si cette tâche a pu être une grande richesse au travers des rencontres de femmes et d'hommes aux sensibilités différentes, elle a également été une découverte et parfois une lourde charge. Il a remercié l'équipe administrative de la mairie, le personnel technique et les adjoints qui l'ont épaulé efficacement ainsi que les conseillers municipaux. **« Ce n'est pas un regret mais une fierté »...**

Après avoir opposé le calme de Dinéault **« petite commune flanquée au pied du Ménez-Hom »**, aux soubresauts et à la violence du monde tout en faisant un rapide tour d'horizon sur les travaux réalisés et engagés au cours de l'année 2019. **« Bloavez Mad et Kénavo »** ont clôturé son allocution... (N.D.L.R. : L'intégralité de son discours se trouve sur le Bulletin Municipal n° 59)

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

**Le repas des Aînés**

C'est à l'initiative du CCAS de Dinéault piloté par Hélène POULIQUEN, adjointe au Maire, que le repas des Aînés a été organisé et servi comme chaque année, à la salle de la Tour d'Auvergne. Aux coups de midi, les premiers convives se pressaient et prenaient place autour des tables nappées de blanc et de rouge. Assiettes et couverts déjà disposés n'attendaient plus que le plat principal : le fameux Kig ha Farz, préparé, mijoté, chouchouté par Pascal LE MORT. Néanmoins, l'apéritif s'imposait juste pour se mettre en appétit et prendre patience. Mais aux dires des 80 invités, le jeu en valait la chandelle et chacun s'accordait à préciser, une fois les assiettes... vides, que ce fameux Kig ha Farz était... fameux ! D'ailleurs, Philippe BITTEL, Maire, tenait à présenter ce cuisinier hors pair qui faisait de ce déjeuner un instant culinaire apprécié. Et naturellement, la boisson adéquate accompagnait cette recette traditionnelle, plus précisément originaire du Pays du Léon. Appelée familièrement le « pot au feu breton » il est composé de plusieurs viandes et légumes ainsi que de farine de froment et de blé noir cuites dans des sacs en toile. On y joint également une sauce appelée « Lipig » à base d'oignons ou d'échalotes et de beurre... Et voilà ! Pour achever ce pantagruélique repas, une délicieuse tarte aux pommes avait été préparée par le boulanger Patrice LE HENAFF.

Tout n'était pas encore fini : les fèves de la Galette des Rois allaient désigner, celles et ceux à qui le hasard malicieux permettrait de porter une magnifique couronne d'or et de... papier ! Ici la parité sera loin d'être respectée car seules 2 femmes auront l'honneur et le plaisir de côtoyer les 5 rois désignés...

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

**NECROLOGIE**

C'est une figure emblématique qui quitte le paysage dinéaultais. Marcel RANNOU s'est éteint brutalement au cours du repas des Aînés. Le garage RANNOU était sa création lorsque en 1955 il a acheté une forge à Dinéault, après avoir travaillé, juste après la guerre, et dès 1946 dans les garages BERNARD et VIENNOT de Châteaulin. Son apprentissage s'est fait sur le tas au moment des premiers tracteurs, ce qui l'a amené à réparer vélos, cyclos, motos. Le garage de Dinéault est devenu une agence Renault où Gilbert son fils, s'est installé avec lui en 1976 orientant ainsi le travail du garage vers la mécanique automobile. Le Comité de Rédaction du Bulletin Municipal présente à son épouse Jeannette ainsi qu'à sa famille ses plus sincères condoléances. Marcel RANNOU avait 89 ans.

**Vie Communale****BIBLIOTHEQUE****« L'Oiseau de Feu »**

Cette idée est venue d'une rencontre avec Claire BERAUD-THOMAS qui anime des ateliers créatifs dans le domaine du POP-UP dont la technique consiste à faire émerger d'une simple feuille une forme ou un paysage en trois dimensions.

Les bénévoles de la bibliothèque se sont déjà essayés à cette technique et ont imaginé un plateau de jeux à destination des enfants qui viennent à la bibliothèque. Il est désormais terminé et restera à la biblio-thèque à la disposition des enfants. C'est le jeu de l'Oiseau de Feu (conte populaire russe). Les enfants, à partir de 6-7 ans, sont invités s'ils le souhaitent, à participer à un atelier créatif de 3 heures pendant les vacances de février, de 14H à 17H le 26, 27 ou 28 février. Chaque atelier est limité à 10 participants. Au terme de l'atelier, chaque enfant repartira avec sa production. L'atelier est gratuit pour les participants.

(Texte : L'Equipe des Bénévoles, Images Guy LE FLOC'H)

**Panneaux Indicateurs**

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)



L'enquête sur la signalétique des lieux-dits faite dans le BM n° 50 trouve ici son épilogue. En effet Pascal LE BLAYO et André GOURLAN s'affairent depuis quelques semaines à la mise en place des pancartes indiquant les lieux-dits. Cette opération concerne 121 panneaux dans la commune. Comme l'indiquent les photos, elle se fait en plusieurs étapes. Une fois le choix de l'emplacement effectué, la tarière motorisée aidera à faire le trou. Puis vient le remplissage de ce trou par du béton dans lequel est placé le support qui recevra le pied et l'écriteau. Il est bien sûr nécessaire de vérifier la verticalité de l'ensemble. Une fois le béton séché, le panneau indicateur trouvera sa place. Suivant la configuration du terrain, une dizaine de supports peuvent ainsi être réalisés par jour. Et il ne faut pas oublier de compter avec les conditions météorologiques !

**Vive la Retraite !**

Il n'est jamais très aisé de faire l'éloge de quelqu'un ou de quelqu'une, et qui, de plus, dans le cas présent ne le souhaiterait pas. Pourtant Nelly BESCOU est un personnage au sens le plus noble du terme qui a marqué la population non seulement Dinéaultaise mais également celle des alentours. Son métier d'infirmière libérale en est certes la principale cause, mais pas seulement.

Nelly est née en 1955 ce qui lui confère depuis quelques semaines son droit à la retraite. Lorsqu'elle refait le chemin, elle le fait sans nostalgie se réservant l'avenir pour tout ce qu'elle n'a pas eu le temps de faire. Trente-huit années de travail sans relâche, de moments forts, d'émotions depuis qu'elle s'est associée à Françoise FONTAINE en 1983 après avoir quitté le service Pédiatrie de l'hôpital Morvan à Brest où elle avait passé 6 ans. Dès lors, elle « **va arpenter les paroisses** » pour soigner, encourager, aider et par la même occasion développer le cabinet d'infirmières de Dinéault. Le travail ne manque pas et pendant longtemps, le 4x4 ou la 2 cv rouge vont sillonner, par tous les temps, les chemins de la commune et de Trégarvan. Bon nombre d'anecdotes vont naturellement marquer ce long parcours, car très souvent le travail ne se limite pas aux soins ordonnancés par les médecins mais déborde largement. Il faut sortir la poubelle ou changer la bouteille de gaz, tout en apportant le pain et visser une ampoule, jusqu'à prendre les médicaments en pharmacie et même jouer au vétérinaire en sauvant la vie d'un... veau ! Et de 6 h du matin à 19 h30, le temps peut être long ! Sa gentillesse, son abnégation, son sens du service, son dévouement ont été des exemples, là où aujourd'hui l'individualisme et l'égoïsme résonnent loin de toute solidarité. Avec Séverine, Nelly, Sandrine ou Laurence, elle a forgé cet altruisme naturel et fait maintenant souvent partie de la famille, à tel point qu'elle a « **attaqué** » dans l'une d'elle, « **la cinquième génération** » ! Alors, comme elle sait le dire : « **Salut et continuez bien** ». Aujourd'hui, le temps lui manque encore pour tous ses projets et ses rêves : elle marche beaucoup, tricote tout son saoul, pêche, court à droite et à gauche, s'occupe de sa maison à Quiberon et prépare son prochain voyage en Corse. Mais chassez le naturel, il revient au galop : elle va dans quelques mois accompagner les malades à Lourdes ! Le Comité de Rédaction et la Municipalité lui adressent ici leurs vœux d'une longue et belle retraite..

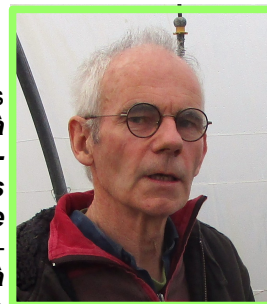


(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

**Vie Communale****Yves RIOU**

Janvier 1986 ! C'est à cette date que Yves Riou a installé ses 3 000 m² de serres tunnel sur la ferme familiale de Kerdréolet : **« L'attrait pour la culture maraîchère remonte à mon enfance. J'ai dû faire mes premiers semis vers 10/11ans! Ensuite j'ai beaucoup échangé avec René LABAT du Cosquer, qui aimait me faire visiter son potager et partager ses connaissances. C'est presque naturellement que je me suis engagé dans ce métier à l'issue d'une formation d'un an, spécifique aux cultures maraîchères protégées. »** C'est ainsi que l'aventure commence. **« Les premières années, je commercialisais une partie de la production à domicile, le reste à des grossistes, commerçants ou coopératives. »** Ce n'était sans doute pas la formule idéale, les débouchés n'étant pas ciblés et les horaires de la ferme difficiles à gérer. **« Depuis 1995, j'ai fait le choix de travailler uniquement en circuit court en installant mon étal sur la place de Dinéault, une ou deux fois par semaine. La clientèle a répondu présent dès le départ. »** Ainsi pendant 25 ans Yves a proposé au chaland, et ce par tous les temps, ses produits de printemps fraîchement préparés le matin même: pommes de terre primeurs, radis ou carottes nouvelles, salades etc... et ceux que l'été lui donnait à profusion : les tomates, les melons, poivrons, concombres, courgettes, aubergines et salades et bien d'autres. Non sans mal, car la vigilance était de mise lorsque les maladies s'échinaient à vouloir, parfois par l'entremise des fourmis, coloniser et détruire les récoltes. **« Il y a de cela 25 ans, et c'est bien sûr avec un pincement au cœur que je me résous à tourner la page. D'autres plus jeunes sauront prendre la relève. Je remercie tous celles et ceux qui m'ont fait confiance pendant toutes ces années »** Tourner la page ? Pas si sûr : **« Cependant je ne quitte pas tout à fait le marché de Dinéault ; je profite de mon expérience pour me lancer dans une petite activité de production de plants pour potagers, que je proposerai aux jardiniers amateurs à partir de mi-mars sous la Halle »** Passion, quand tu nous tiens... où l'art de cultiver une mise au vert !

(Texte : Yves RIOU. Montage et photos : Guy LE FLOC'H)

**La Vie Associative****Gtious Mvt : AG.**

C'est par des vœux de « Bonne et Heureuse Année », que Aline LAINE a ouvert l'Assemblée Générale de « Générations Mouvement » de Dinéault. Déplorant d'abord le décès de 4 anciens membres, elle s'est félicitée des 37 adhérents que comptait le club au 31 décembre 2019. Elle a ensuite rappelé, à travers son rapport d'activité les dates importantes qui en ont marqué l'année parmi lesquelles le repas du 27 avril accompagné d'un intermède musical avec Michel SQUEREN, La visite du Château du Taureau, le Musée Maritime et la ferme ostréicole MADEC de Carantec le 21 mai, la découverte, sous la pluie, du Château de Kernault et des petits ports du Pouldu, de Doëlan, Rosbras le 25 septembre, et, le 20 novembre, le spectacle annuel présenté par la Fédération des Aînés Ruraux à Landerneau : « Sur la Route des Balkans ». Somptueux voyage sur l'Adriatique, traversant l'Autriche, la Hongrie, la Bosnie etc... et la Grèce. La présidente a relevé le peu d'intérêt manifesté par les adhérents pour ce genre de déplacement, malgré la qualité de la représentation. Le « Marché de Noël » du 1er décembre organisé par le Comité des Fêtes a été très satisfaisant. Et enfin, le Goûter de Noël, le 18 décembre a clos l'année dans une joyeuse ambiance... Les repères et projets de 2020 concernent le repas annuel le 25 avril, les sorties de Printemps et d'Automne, le spectacle proposé par la Fédération (octobre/novembre), le Marché de Noël le 6 décembre et deux « lotos ». Pour la partie financière, Huguette L'HOURS présente un exercice équilibré et un état financier correct. La cotisation pour 2020 est donc maintenue à 17 €. Les élections ne donnent lieu à aucun changement, la Présidente Aline LAINE acceptant de conserver sa charge ; elle reste accompagnée au Bureau du Conseil d'Administration de Dominique BELMONTE (vice-présidente), de Huguette L'HOURS (trésorière) et de Guy LE FLOC'H (secrétaire). Il restera pour le prochain exercice à dépeussier les statuts, établir un règlement intérieur, informatiser le club (SAGA)... C'est par un excellent goûter que s'est achevée cette Assemblée Générale et bien entendu avec la Galette des Rois et Reines qui a vu quelques têtes couronnées faire la une !...

(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)



La Vie Associative



Le Grand Bornand



Du 18 au 25 janvier, 17 adhérents de l'association S'CAPADE ont séjourné au Grand-Bornand où le soleil et la neige étaient au rendez-vous. Le Grand-Bornand aligne 86 km de pistes de ski alpin, ponctuées d'équipements permettant de vivre diverses expériences de glisse. La diversité de niveaux de difficulté évoluant à quasi 360° autour du mont Lachat, et le souci d'ouvrir les plus beaux espaces et panoramas y compris aux skieurs de niveau intermédiaire en font un terrain de jeu prisé des fondus de glisse sportive comme des amateurs d'un ski plus contemplatif. Le groupe a apprécié cette station savoyarde située aux pieds des Aravis pour le choix des activités: ski alpin, ski de fond, randonnées à pied ou à raquettes, biathlon ou découverte du patrimoine entre Annecy et la Clusaz. Dans la journée, chacun a pu profiter à son rythme de ses occupations avec la joie de se retrouver tous ensemble le soir pour un bon repas régional. (Texte et Images :S'capade)

DIVERS



Ecole Sainte Anne

TOUTE L'ECOLE EN CLASSE ARTISTIQUE



Lundi 3 février, les élèves de l'école Sainte-Anne sont partis en classe artistique à PLOUNEOUR-TREZ. Ils ont travaillé sur le thème de la mer.

Au programme des trois jours :

- Pour les **petits** : un aquarium dans une boîte à chaussures et un vitrail poisson.
- Pour les **grands** : une sculpture en béton cellulaire.
- Pour **tous** : une œuvre en « pinsé » (réalisée avec ce que la mer rejette) et une fresque puzzle.

Une exposition sera organisée à l'école après les vacances.

(Texte et Images :Ecole Ste Anne)



AG FD CUMA

La Fédération Départementale des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles) du Finistère tenait son Assemblée Générale à la salle de La Tour d'Auvergne de DINEAULT. Sous la présidence de Ronan LE BOURHIS son directeur Alain LAUREC devait mener les débats de la matinée. La FD des CUMA du Finistère représente 180 CUMA locales qui regroupent 3 600 exploitations avec un Chiffre d'Affaires avoisinant les 13 millions d'€. 43 salariés participent aux travaux avec des activités classiques : travail du sol, semis, récolte etc... et d'autres plus particulières comme les chaînes de tri et de conditionnement des légumes, ou encore la thermothérapie de l'échalote !... Elle fonctionne avec 16 administrateurs répartis sur l'ensemble du territoire, et trois salariés sont dédiés à l'accompagnement : juridique, salariale, ou encore le machinisme. La CUMA de Dinéault – régionale de l'étape – a présenté par l'intermédiaire de son président Nicolas CORNEC, les principales activités de ses 18 adhérents. A noter que les prestations sont facturées à l'hectare, à l'heure ou au km selon le matériel utilisé. Le déjeuner préparé par le chef Pascal LE MORT a conquis les 110 participants à cette réunion de travail.



(Texte et Images : Guy LE FLOC'H)

**Rosconec et ses marais.**

Ce projet porte sur la valorisation auprès du grand public des Marais de Rosconec, espace naturel sensible, situé sur la commune de Dinéault, par la mise en place d'un aménagement adapté aux caractéristiques particulières des lieux.

Cette ambition est née d'un constat simple : cet espace présente des qualités paysagères et écologiques remarquables mais ne peut être ouvert au public dans sa globalité pour des questions de sécurité (zone marécageuse, sol vaseux, montée des eaux, points d'eau, fossés etc...). De plus, son grand intérêt faunistique (phragmite aquatique, loutre...) pourrait être remis en cause par une fréquentation trop diffuse du public.

En complément des boucles de randonnées déjà existantes qui longent le site sans y pénétrer, le Conseil Départemental du Finistère et Bretagne Vivante, propriétaires majoritaires du site, se sont proposés de créer un point d'immersion dans le marais, permettant aux visiteurs de découvrir l'entité marécageuse dans son étendue et dans sa diversité d'habitats, de façon sécurisée et canalisée, en limitant au maximum la perturbation induite sur les espèces et les milieux.

Après concertation avec les acteurs locaux, il a été convenu que cet équipement réponde à un double objectif fonctionnel : permettre à un public non averti de découvrir les lieux grâce à un équipement surélevé offrant une meilleure lecture de ce paysage très plan, mais également servir à des scientifiques et/ou à un public spécialisés pour des opérations de suivi d'espèces dans de bonnes conditions (observatoire discret et confortable) (*Extrait du permis d'aménager. Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Finistère. Partenaires techniques : Bretagne Vivante, PNRA. Maîtrise d'œuvre pour la plate forme d'observation : Bureau d'Etudes QSB Lannion.*)

(Montage : Guy LE FLOCH)

Emilie BOISTARD, Technicienne Espaces Naturels, Service du Patrimoine naturel, du Littoral et de la Randonnée. Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement souhaitait donner quelques nouvelles de ce projet qui avance tranquillement malgré quelques aléas de parcours...

« De septembre à décembre 2019, de longs échanges techniques ont été nécessaires entre les entreprises retenues et le bureau de contrôle mandaté par nos soins (obligation réglementaire) pour valider les plans définitifs et procédés de fabrication. Ce délai a néanmoins été mis à profit, puisque les fondations de l'aire de stationnement naturelle ont été mises en œuvre fin septembre par l'entreprise COLAS, un élagage du chemin d'accès et un débroussaillage de la zone de chantier ayant été réalisés par Etudes et Chantiers en parallèle.

Les fondations de l'observatoire ont été mises en place mi-décembre par l'entreprise Techno-pieux, spécialiste international du pieu vissé. La pluviométrie importante de ces derniers mois n'a pas facilité leur tâche, mais ces pieux à hélice sont spécialement conçus pour les milieux difficiles, et les 38 unités nécessaires (certaines enfoncées à plus de 6m de profondeur) ont pu être installées en 2 jours.

La même entreprise a ensuite procédé, courant janvier, à l'installation de la structure métallique (UPE et contreventements) qui rigidifie l'ensemble et évite toute instabilité de l'ouvrage. L'équipe ré-interviendra courant février pour poser des protections anti-corrosion (pains de magnésium) et effectuer quelques retouches demandées par notre maître d'œuvre.

L'entreprise Bois Loisirs Créations a réceptionné l'ensemble du bois nécessaire à la construction de la structure bois et travaille actuellement au montage en atelier des « portiques » (éléments de soutien du platelage). Ceux-ci devraient être finalisés cette semaine, et posés dans la foulée. L'entreprise mise sur un mois plein de travail sur site pour finaliser l'ouvrage, en espérant que les accès et la zone de chantier se ressuient un peu.

Viendront ensuite la reprise des chemins d'accès pour améliorer leur praticabilité, la finalisation de l'aire de stationnement (mélange terre-pierre + engazonnement + pose signalétique), et la pose de la nouvelle barrière/couloir de contention au niveau de l'entrée technique.

Nous devrions donc être prêts pour la belle saison, début avril si tout va bien. Pour autant, le chantier ne semble pas dérangeant pour l'avifaune, car j'ai pu constater la présence de Bécassine des marais à 50m de la zone de chantier, en pleine journée de pose des pieux !

(Texte et Images : Emilie BOISTARD)



Axonométrie - Bass PNR		PRO	
PLATEFORME D'OBSERVATION - DINEAULT			
Echelle: 1/100	Index: 0	Version: 0.01	Page: 2

**Vie Communale****BIBLIOTHEQUE****Rapport d'activité.**

Des constantes dans les **moyens financiers** : 3 342 € (76 abonnements payants pour 840 €, dotation municipale de 2 000 € et ventes diverses de livres pour 502 €).

- Dans les **moyens humains** : L'équipe se compose actuellement de 10 bénévoles au service des lecteurs : Claire BOYER, Josiane CHARRIER, Françoise CORBEL, Régine GEX, Pascale GUERVILLY, Marie Cécile HORELLOU, Henriette KERSALE, Anne France MIOSEC (présidente de la bibliothèque), Marie Hélène POTARD, Marie Thérèse PRAT. Murielle RIOU et Marianne BARRANCO rejoignent l'équipe en 2020.
- Dans les **moyens matériels** : local et meubles de rangement, logiciels informatique ainsi que le fonds de lecture. Celui-ci se compose de 5 393 ouvrages dont 3 008 pour les adultes et 2 385 pour les enfants. Le désherbage a concerné 466 livres
- Dans l'**accueil** : 79 abonnements réalisés avec un accueil sur plusieurs plages horaires avec un total d'heures d'ouverture inchangé. 3 300 lecteurs dont 1650 scolaires ont été accueillis.

Des dynamiques :

- Dans les **relations avec la bibliothèque départementale du Finistère** : Depuis 2019, la bibliothèque de Dinéault est « rattachée » à l'antenne de Plonévez du Faou. et met à disposition, environ 600 ouvrages. Elle propose des journées de formation ou d'information. précieuses pour le choix des nouveaux livres et permet également aux abonnés l'accès gratuit aux ressources en ligne : magazines, livres, films, cours, musique et depuis 2019 des sélections de la rentrée littéraire et des romans policiers. 15 abonnés s'y sont inscrits
- Dans les **relations avec les écoles** : Le mardi est la journée des écoles qui bénéficient d'une belle écoute.
- Dans les **animations proposées** : une exposition-animation intitulée : **Emotions et Vie Collective** du 27 avril au 15 mai 2019 : Penser mieux, vivre mieux, cultiver la bienveillance, gérer les émotions notamment dans la vie collective. Des ateliers créatifs autour de **pop-up** avec une spécialiste Claire BERAUD-THOMAS. Cette animation se déroule « à cheval » sur 2019 et 2020 et propose 4 ateliers. Le premier, en novembre 2019, (article précédent) concerne uniquement les bénévoles pour la réalisation d'un plateau de jeu POP-UP qui restera par la suite en bibliothèque à destination des enfants. Les trois autres ateliers en 2020 se dérouleront pendant les vacances de février et concerneront les volontaires qui devront donc s'inscrire. Affaire à suivre pour 2020.
- Dans le **cercle de lecture** qui a vécu sa première année complète. Mis en place en 2018, il s'est réuni 5 fois cette année.

En conclusion, la bibliothèque est un pôle important de la vie de Dinéault car elle est un **espace de convivialité, d'échanges et de lien social**, car elle offre un **service culturel de promotion de la lecture**. Il s'agit d'un service public qui fonctionne sur la base du **bénévolat**.

(L'Equipe des Bénévoles)

DIVERS

Direction Générale des
FINANCES PUBLIQUES
**Centre des Finances publiques
de Châteaulin**

Pour mieux vous servir, l'accueil évolue

**Gagnez du temps,
prenez rendez-vous !**



Sur impots.gouv.fr
(rubrique Contact)



02 98 86 79 00
Ou coordonnées du service
figurant sur vos documents (avis,
déclaration...)



**Nous vous accompagnons
aussi sur nos ordinateurs
en libre accès**

A compter du 10 février 2020

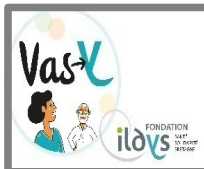
Nouveaux horaires de réception

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	13h - 16h
Mardi	8h30 - 12h	13h - 16h
Mercredi	8h30 - 12h	
Jeudi	8h30 - 12h	13h - 16h
Vendredi	8h30 - 12h	13h - 16h

Pour les particuliers :

■ Sans RDV

■ **UNIQUEMENT sur RDV**



**« Vas-Y : Atelier Equilibre et
Tonus » pour les 60 ans et plus
à Dinéault »**

A Dinéault, le dispositif Vas-Y de la Fondation ILDYS organise un atelier hebdomadaire « Equilibre et Tonus » de 10 séances gratuites de prévention des chutes pour les personnes de 60 ans et plus.

En douceur et dans la bonne humeur, les séances aident à développer des compétences face au risque de chute, à les dédramatiser et à les prévenir. Margaux Le Meur, ergothérapeute à Vas-Y et un professeur d'activité physique adaptée du groupement associatif Siel Bleu, partenaire du dispositif « Vas-Y », animeront les séances.

Par des échanges avec les intervenants et des exercices physiques, il s'agit de prendre confiance en soi, d'être acteur de sa santé et de valoriser les liens sociaux.

10 séances les lundis de 10h30 à 12h **du 9 mars au 18 mai 2020** à la **Salle Communale**, rue du Yed à **Dinéault**. 12 places disponibles. **Inscription** à la mairie de Dinéault **02.98.26.00.55**

► Le dispositif Vas-Y est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère **CONTACT : Jérôme HERGOUARCH**, chargé de prévention VAS-Y Pays de Brest. Tél. : 06.16.45.96.75 / 06.34.84.57.49.

Vas-Y • Fondation ILDYS 40 rue Clémenceau
29400 LANDIVISIAU.

**DIVERS****Familles d'Accueil****Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises cherchent familles d'accueil.**

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floë, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous ! Sylvain PICHON : contact@speakandgo.fr 02.98.90.23.65 / 06.58.22.72.94 Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa SIMON – 02.99.20.06.14 (Source : CEI) vanessa@cei4vents.com

**La MSA communique****Séjour de vacances aux aidants du 2 au 9 mai 2020**

S'occuper d'un proche âgé peut être prenant et épuisant. Être aidant, c'est consacrer une partie de son temps pour aider et accompagner un proche dans différentes étapes du quotidien : papiers, prises de médicaments, courses, entretien du jardin, préparation des repas, organisation et accompagnement aux rendez-vous médicaux, surveillance et vigilance quotidienne, etc. Cette situation peut engendrer du stress, de l'isolement, de la fatigue, et nuire à la santé de l'aidant. C'est pourquoi la MSA d'Armorique propose aux aidants un séjour de répit d'une semaine pour se ressourcer. Cela leur permet de se reposer, de prendre du temps pour eux et de nouer des liens en rencontrant des personnes dans la même situation. Le tout, dans une ambiance conviviale et un cadre reposant. Un premier séjour est organisé par la MSA d'Armorique, en partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) : du 2 au 9 mai 2020 au Centre de vacances de Port-Manec'h à NEVEZ (29).

Ce répit, de 8 jours et 7 nuits, comprend l'hébergement en chambre hôtelière, la pension complète, des activités détentes (soirées animées, excursion, balade en bateau, etc.) et des temps de rencontre entre aidants, animés par un professionnel. Pour accéder à ce séjour, il faut que la personne aide un proche âgé dans son quotidien et que cette personne, ou celle qu'elle aide, soit ressortissante du régime agricole. Afin de s'assurer que les conditions soient remplies, un premier contact téléphonique avec un travailleur social est nécessaire. Il l'accompagnera tout au long du processus. Cet échange permettra aussi d'évaluer ses besoins, notamment pour le relais auprès de la personne dont il s'occupe. Afin de ne pas ajouter de contraintes supplémentaires aux aidants, l'ANCV et la MSA d'Armorique prennent en charge une partie des frais du séjour. Le reste à charge pour l'aidant est de 192€.

Informations et inscription : Finistère : Viviane GOUÉZ, 02 98 85 78 52 ; Côtes-d'Armor : Ludvine GRAVIER, 02 96 78 88 87 ; Par mail : secretariat_action_sociale.grprec@armorique.msa.fr. Vous avez jusqu'au jeudi 2 avril 2020 pour vous inscrire à ce séjour.

(Source : MSA)

**L'EPAGA informe**

Depuis plusieurs années, l'Etablissement Public d'Aménagement et de la Gestion de l'Aulne (EPAGA), s'investit sur l'Aulne canalisée pour trouver le meilleur compromis entre la protection de la biodiversité aquatique et le maintien des usages présents. Il a ainsi été choisi de tester une opération unique en France pour faciliter la remontée des poissons migrateurs ; l'ouverture temporaire des pertuis au moment des pics de migration.

Après 6 années d'expérimentation de cette solution, il est possible de dresser un bilan des impacts sur la biodiversité et les infrastructures du canal. Afin de présenter les principaux résultats, une courte vidéo a été tournée durant l'année 2019 avec nos différents partenaires (Bretagne Grands Migrateurs, la Fédération de Pêche du Finistère et le SMATAH. Elle est accessible au lien suivant: <https://youtu.be/HMHckw9YJIs>

(Source : EPAGA)

**Le covoiturage**

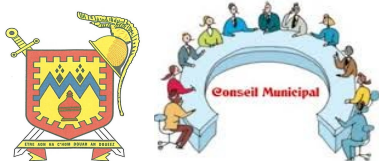
En complément de l'offre du réseau de transport de Communauté, le covoiturage est une solution de transport alternative à la voiture en solo. **Le covoiturage**, comme le car, le train ou les réseaux locaux, **c'est moins de stress, plus de convivialité, de la solidarité, un budget transport réduit et une voiture de moins dans le trafic !** Pour vous permettre de covoiturer au quotidien selon vos besoins, votre collectivité est partenaire de l'association Ehop et de la plateforme numérique. ouestgo.fr. **Ehop**, est une association à but non lucratif, **laboratoire pilote, expert du covoiturage du quotidien** sur le grand ouest depuis 2002 ! **Des questions ? Des hésitations ?** Ehop est votre interlocuteur ! contact@ehopcovoiturons-nous.fr / 02 99 35 10 77.

(Source : EHOP)

Conseil Municipal**Conseil du 14/01/2020****Droits de vote : 17****Ordre du jour : 13 points**

- I. Approbation du compte rendu :** Conseil Municipal du 10.12.2019. (4 abstentions)
- II. Secrétariat du Conseil Municipal :** assuré par Hélène POULIQUEN Adjointe au maire. Assistante de réunion : Ségolène MARCHAL. Agent administratif. (Unanimité).
- III. Bilan 2019 des acquisitions et cessions immobilières communales :** Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2019 sont les suivantes : **Acquisitions :** 1) Parcelles cadastrées section E n° 1065 et E n° 1151 situées au lieu-dit Kerdreole en DINÉAULT – surface totale de 00 ha 23 a 62 ca – 2 362 € – acte de vente du 31/01/2019. 2) Parcelles cadastrées section B n° 1017 et B n° 1019 sises au lieu-dit Moulin de Rozarnou en DINÉAULT – surface totale de 00 ha 04 a 20 ca – 0 € – acte d'échange du 25/09/2019. **Cessions :** 1) Parcelle cadastrée AB n° 301 située rue du Yed à DINÉAULT – surface de 00 ha 00 a 10 ca – 1 € – acte de vente du 17/04/2019. 2) Parcelle cadastrée YB n° 352 sise Résidence Marcel CHARLÈS à DINÉAULT – surface de 00 ha 08 a 10 ca – 28 350 € – acte de vente du 02/07/2019. 3) Parcelles cadastrées section B n° 1013 et B n° 1020 sises au lieu-dit Moulin de Rozarnou en DINÉAULT – surface totale de 00 ha 01 a 44 ca – 0 € – acte d'échange du 25/09/2019. 4) Parcelles cadastrées section AB n° 443 et AB n° 444 situées rue de Ruland à DINÉAULT – surface totale de 00 ha 05 a 12 ca – 2 200 € – acte de vente du 06/11/2019. Approbation du bilan. (Unanimité).
- IV. et V. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2019 pour le service de l'eau potable et le service d'assainissement collectif :** après s'être fait présenter le budget primitif « Service d'Eau potable » et celui du « Service d'assainissement collectif » de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; - après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ; - considérant que les chiffres des Comptes de Gestion du comptable public correspondent exactement à ceux du Compte Administratif du maire et qu'ils ne donnent lieu à aucune observation ; Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019 par le comptable public, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. (Unanimité).
- VI. et VII. Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2019 pour le service de l'eau potable et le service d'assainissement collectif :** Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs du « Service d'Eau potable » et celui du « Service d'Assainissement collectif » de l'exercice 2019 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, - donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, - constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; - reconnaît la sincérité des restes à réaliser. Approbation des comptes administratifs pour le « Service de l'Eau potable » (Unanimité) ; pour le « Service de l'Assainissement collectif » (4 contre).
- VIII. et IX. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 du service eau potable et du service d'assainissement collectif :** Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du « Service d'eau potable » et celui du « Service d'Assainissement Collectif » de l'exercice 2019, L'Assemblée Municipale, décide d'affecter, pour le « Service d'Eau potable » l'excédent d'exploitation de 38 307,25 € et pour le « Service d'Assainissement collectif » l'excédent d'exploitation de 50 253,94 € en section de fonctionnement du Budget Primitif Principal de l'exercice 2020, à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » Pour le « Service de l'Eau potable (unanimité). Pour le « Service d'Assainissement collectif : (4 contre).
- X. Service d'Assainissement collectif – Rattrapage des amortissements en retard :** Considérant la nomenclature M49 posant le principe de l'amortissement des biens et subventions, le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » à la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay en date du 1er janvier 2020, la mise à disposition à la C.C.P.C.P. des biens de la Commune de DINÉAULT pour l'exercice de cette compétence doit être effectuée pour leur valeur nette comptable, le retard d'amortissement pour le budget assainissement a été arrêté à 46 662,30 €, Il convient de procéder, par opération non budgétaire effectuée par le comptable public, aux rattrapages des amortissements en retard. Le Conseil Municipal, autorise cette opération (4 contre).
- XI. Direction générale des Impôts – Attribution d'une prime de responsabilité :** Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en application du décret n° 88-631 du 6 mai 1988, les directrices/directeurs générales/généralistes des services des communes peuvent bénéficier d'une prime de responsabilité. Cette prime de responsabilité payable mensuellement est au maximum égale à 15% du traitement indiciaire soumis à retenue pour pension. Le Conseil Municipal, - décide d'autoriser l'attribution d'une prime de responsabilité à l'agent assurant les fonctions de Direction Générale des Services au taux de 5 % du traitement indiciaire soumis à retenue pour pension.- prévoit qu'en cas d'absence de l'agent concerné, soit appliqué le dispositif prévu dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.). (4 contre).
- XII. Transformation de la salle polyvalente en maison médicale – Aménagement de l'ancienne salle de motricité en espace associatif – Réhabilitation d'un logement dans l'ancienne école publique – Attribution des marchés publics de travaux :** S'agissant des marchés de travaux, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Commande Publique s'est réunie le 24 janvier 2020 pour l'attribution des lots. Le Conseil Municipal décide :

(Suite et fin page suivante)



DINÉAULT

Conseil du 14. 01. 2020 (suite et fin)

N° 60
Février 2020
Édition du 26 Février 2020

d'attribuer, en application du Code de la Commande Publique, les lots n° 1 à 13 des marchés de travaux susvisés aux opérateurs économiques suivants : (Unanimité).

LOT	NOM DU TITULAIRE	H.T.	ESTIM. A.P.D.
N° 1 Terrassement / VRD	EUROVIA BRETAGNE	46 569,37 €	69 000,00 €
N° 2 Gros OEuvre / Démolition	MORVAN CONSTRUCTION	156 519,69 €	141 000,00 €
N° 3 Charpente bois / Bardage	SAS LE STUM	46 820,46 €	38 000,00 €
N° 4 Couverture ardoises	GUYOMARC'H COUVERTURE	41 400,08 €	56 000,00 €
N° 5 Menuis. extér. Alu, PVC / Serr.	SAS AUFFRET LENNON	46 429,00 €	72 500,00 €
N° 6 Menuiseries intérieures	SAS LE STUM	30 600,00 €	35 000,00 €
N° 7 Cloisons / Doublages Plafonds	ATLANTIC BÂTIMENT	69 286,13 €	76 000,00 €
N° 8 Revêtements de sols / Faïence	SOLTECH	22 834,42 €	23 000,00 €
N° 9 Peinture	SARL MORE PEINTURE	39 419,34 €	42 000,00 €
N° 10 Chauff., VMC., Plomb., Sanit.	ELORN PLOMBERIE CHAUFFAGE	118 962,40 €	111 500,00 €
N° 11 Électricité / Courants faibles	SA DOURMAP	57 600,00 €	42 000,00 €
N° 12 Désamiantage	LE ROUX 3D	15 045,00 €	12 000,00 €
N° 13 Ascenseur	ORONA OUEST NORD SAS	20 970,00 €	22 000,00 €
Total		711 455,89 €	740 000,00 €

XIII. Questions diverses : Atelier Municipal : analyse de la toiture pour installation éventuelles de panneaux photovoltaïques. (Source : Conseil Municipal. Résumé : Guy LE FLOCH)



Vie Communale

La Mairie Informe :

Les comptes administratifs de l'exercice 2019 des budgets annexes « Eau potable » et « Assainissement collectif » sont mis à disposition du public en Mairie.

Communique :

Les Associations Dinéaultaises souhaitant obtenir une **subvention de fonctionnement** doivent en faire la demande auprès de la Mairie et remplir les documents nécessaires pour le **samedi 28 mars 2020**

Précise :



POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020, LA PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE AU BUREAU DE VOTE (SALLE TOUR D'AUVERGNE) EST OBLIGATOIRE.



Dinéault en vidéos...

Le site « youtube Guy LE FLOCH » contient les vidéos qu'il a tournées jusqu'à ce jour sur le territoire communal lors de diverses manifestations réalisées par le Comité des Fêtes, le Comité de Rédaction ou à titre personnel. En tapant dans votre navigateur « youtube Guy LE FLOCH » vous accédez à l'ensemble de ces vidéos à savoir : Titre - Année - Durée. **Planète Consommateurs – Agricultures**: 10/2019 (durée : 49 mn 26 s). **Dinéault rétrospective 2019** : (1 h 11 mn 58). **2018** : (1 h 15 mn 40). **2017** : (1 h 05 mn 50). **2016** : (56 mn 50). **2015** : (48 mn 00). **Les Folatières** : 07/2015 (10 mn 30). **Les Chœurs de Crimée** : 11/2017 (1h 01 mn 33). **Gospel HAPPY VOICES**: 04/2017 (23 mn 32). **Le Trail du Ménez-Hom** : 04/2016 (42 mn 54). **Dinéault Chants de Marins : groupe « A Virer »** : 10/2017 (21 mn 13). **Fêtes des Chasseurs** 03/2015 (32 mn 29). **A visionner et partager...**



Charte 2024...

Le Parc Naturel Régional d'Armorique entame les réflexions sur sa prochaine charte. A partir de 2024, un nouveau projet sera mis en œuvre sur le territoire. Afin de récolter les perceptions mais aussi les aspirations de ses habitants, le Parc a mis en place un questionnaire en ligne que vous trouverez sur notre site internet: <http://www.pnr-armorique.fr/Acces-directs/Actualites/Le-Parc-d-Armorique-demain-donnez-nous-votre-avis-et-vos-idees> . Ce questionnaire donne l'occasion aux habitants de s'exprimer sur leur perception du territoire, leurs pratiques mais également leurs attentes. Aussi afin d'assurer une diffusion la plus large possible, nous vous invitons à relayer sur vos sites internet, réseaux sociaux ou encore au sein de vos réseaux, le lien vers ce questionnaire. Différents temps d'échanges seront également organisés courant 2020 pour approfondir les discussions et définir le contenu du prochain projet pour le territoire du Parc

Agenda



Dimanche 15 mars 2020 : 1er tour des Élections Municipales.